

Tous ces détails, tirés de la lettre de Gennadius, ne sont pas sous sa plume un simple récit, mais bien un compte-rendu de sa conduite; et la preuve que cette lettre est un acte officiel et, sous l'adresse de Joseph l'Exarque <sup>1</sup>, une véritable circulaire, un mandement pastoral destiné à la plus grande publicité, c'est le dispositif qu'il y ajoute : « Et comme, dit-il, <sup>2</sup> il est possible qu'il existe quelque part une copie de cet ouvrage prise par les amis de l'auteur, soit de son vivant, soit après sa mort, nous ordonnons, de la part de Dieu, à tous et à chacun, de quelque manière et en quelque lieu que ce livre leur tombe entre les mains, de le brûler à l'instant même, s'ils en ont la faculté, et quiconque sera convaincu de l'avoir ré-célé, après une première et une seconde admonition, s'il refuse ou s'il ne s'empresse pas de le détruire, qu'il soit retranché de la communion des fidèles. » C'est bien là le langage de l'autorité épiscopale, et il faut en conclure que Gennadius écrivit cette lettre étant encore patriarche. A quel titre, en effet, après son abdication, aurait-il prononcé ces anathèmes? La date de la lettre, et celle par conséquent de la destruction du

de cette même lettre, pag. 440, not. 1. « Je laissai, dit-il, attachées aux couvertures du livre les tables des matières, et à la fin, les hymnes composés par Pléthon en l'honneur de ses Dieux, pour que ces pièces restassent à l'appui de mon jugement, s'il devait être un jour attaqué; tout le reste fut arraché et jeté aux flammes en présence de témoins. »

1. Les exarques étaient dans ce temps-là les délégués du patriarche, espèce de légats qu'il entretenait dans les diocèses pour y transmettre ses ordres et y percevoir les droits dus à son siège. Il n'est donc pas étonnant qu'une lettre encyclique soit adressée à l'un de ces fonctionnaires.

2. Lettre à Joseph l'Exarque, pag. 440.

livre, est donc à peu près certaine. Cette lettre n'a pu être écrite avant 1460, puisque la translation de la famille régnante de Sparte, selon Phrantza, IV, § 16, est du printemps de cette année; et elle ne peut être de beaucoup postérieure. Elle devrait même être antérieure, si l'on admettait, d'après l'histoire anonyme publiée par Martin Crusius, que Gennadius n'a occupé le trône patriarcal que cinq ans et quelques mois. Car en plaçant l'époque de sa consécration et de son institution définitive au printemps de 1454 (ce qui est le plus tard possible) <sup>1</sup>, on n'arriverait qu'à la fin de l'an-

1. Gennadius fut en effet choisi pour patriarche par le sultan peu de jours après la prise de Constantinople (Phranza, livre III, ch. 11; Crusius, *Turcogr.*) Mais comme il n'était que moine laïque ou, si l'on veut, frère lai, ses fonctions furent d'abord purement administratives. Il s'occupa de rassembler les débris du clergé et de restaurer le matériel de quelques églises. Sa position était d'autant moins régulière que son prédécesseur, le patriarche Grégoire Mammas, obligé de quitter Constantinople en 1451 et de se réfugier à Rome, vivait encore et n'avait point abdiqué. Il fallut, pour régler cette affaire, convoquer à Constantinople un synode épiscopal, où Gennadius fut fait le même jour diacre, prêtre, évêque, patriarche. C'est lui-même qui nous l'apprend dans son mandement d'abdication : *Τοῖς ἀπειταγοῦ πιστοῖς, κ. τ. λ.*, dont nous n'avons sous les yeux que la traduction latine, donnée par Allatius, *de Georgiis*, dans Fabric. t. XI, p. 368, éd. Harles. Il a même bien soin d'insister sur le grand nombre d'évêques d'Europe et d'Asie dont la présence donna à cette réunion l'apparence d'un concile national : «*Synodus multorum episcoporum ex Europa et Asia confluentium.* » Quand on songe au désordre qui régnait alors à Constantinople et dans une partie de l'empire, à la nécessité d'envoyer les ordres du sultan dans les provinces, et de mettre en mouvement tous ces vieillards, on conçoit facilement que, la ville ayant été prise au mois de mai 1453, ils n'aient pu s'assembler avant l'automne de cette même année, ou peut-être avant le printemps de l'année suivante : toutefois ce dernier délai est le plus long qu'on puisse supposer; il est même difficile de l'admettre.

## NOTICE

née 1459. Pour que la destruction du livre puisse s'expliquer, il faut donc allonger au moins d'un an la durée du patriarcat de Gennadius, et rejeter son abdication à la fin de 1460. Mais le plus simple est d'admettre plusieurs abdications ou destitutions et plusieurs réintégrations successives, ce qui résulte au reste du titre d'un manuscrit cité par Renaudot dans la Bibl. gr. de Fabricius, tom. XI, p. 374, n<sup>o</sup> 9, éd. Harles. Comme il y a doute sur l'époque précise où Gennadius cessa définitivement d'être patriarche, notre renseignement peut servir à combler une lacune dans la chronologie de l'Église grecque <sup>1</sup>.

Ainsi périt l'ouvrage que nous essayons de ressusciter au moins en partie. Éditeurs de Pléthon, protesterons-nous contre l'arrêt de sa condamnation, et y verrons-nous, comme ses partisans d'autrefois <sup>2</sup> ou comme quelques critiques plus modernes <sup>3</sup>, un acte de fanatisme intolérant ou de basse jalousie ? Je pense, pour moi, tout différemment : à mes yeux, Gennadius fit son devoir. Chef de la religion de son pays, juge en matière de foi, il jugea, il condamna l'ouvrage déféré à son tribunal : à défaut du bras séculier, il exécuta lui-même la sentence. Et pourquoi aurait-il épargné un livre dont l'existence dangereuse, selon lui, pour la foi

1. La succession des patriarches est très-obscurc après la prise de Constantinople, et tout ce qui peut jeter quelque jour sur cette partie de l'histoire ecclésiastique est d'un intérêt précieux.

2. Voir l'amère diatribe insérée dans notre Appendice, pièce XVIII, et déjà citée. Gennadius s'était attendu à ces attaques (voir sa lettre à Joseph l'Exarque, pag. 415), et l'on en trouve déjà le pressentiment dans sa lettre à Marc d'Éphèse, pag. 289.

3. Le savant et très-catholique Allatius a souscrit lui-même à ces accusations dans son traité de *Georgiis*, si souvent cité par nous, et elles ont été aveuglément répétées par les compilateurs.

et pour les mœurs, était remise entre ses mains ? Est-ce que ce livre, par sa bizarrerie, qui pour nous en fait l'intérêt, mais n'en augmente pas le mérite, acquérait des droits à l'indulgence ? Eût-il offert plus d'intérêt encore, fallait-il que le patriarche se plaçât au point de vue du philosophe ou du littérateur ? Car, ne nous faisons pas illusion, il est peut-être curieux aujourd'hui d'éclaircir un point obscur d'histoire littéraire ; il y a du plaisir à observer à cette distance la fermentation des idées dans certaines têtes, et le rapport de ces idées avec d'autres qui se sont développées un peu plus tard. Cette étude peut même donner lieu à des rapprochements de quelque utilité ; mais rien de tout cela n'existait pour les contemporains. Ce qui existait, c'était le danger d'ajouter une cause nouvelle d'ébranlement à toutes celles qui déjà faisaient chanceler la foi dans les âmes : en Grèce, le triomphe matériel de l'islamisme et l'ascendant de la force physique sur une population grossière et ignorante ; dans tout le reste de l'Europe, le relâchement général du principe religieux et l'engouement pour les souvenirs rajeunis du paganisme<sup>1</sup>. Était-ce le moment de laisser mettre la sape aux fondements mêmes du christianisme, et d'abandonner la religion, comme déjà vaincue, aux sarcasmes de son ennemi ? Je dis aux sarcasmes, car Pléthon ne se faisait pas faute de ce genre d'attaques. « Trouve-t-il, dit Gennadius<sup>2</sup>, dans nos lois ou dans

1. Cet engouement commence avec la renaissance, vers le temps de Pétrarque ; il est dans toute sa force à la fin du quinzième siècle, en Italie du moins (car il gagna plus tard les autres contrées), et nous verrons à quels excès il fut porté dans certains esprits.

2. Lettre à Joseph l'Exarque, pag. 439.

« nos usages quelque chose de contraire à ses idées,  
 « aussitôt ce sont à ses yeux des inventions de charla-  
 « tans et de sophistes, des pratiques d'insensés, et, en  
 « un mot, tous ses chapitres sont pleins du fiel qu'il  
 « vomit contre le christianisme, injuriant nos dogmes  
 « au lieu de les réfuter, imposant les siens sans les  
 « démontrer. » A la vérité, dans ce qui nous reste,  
 nous ne trouvons point cette violence de langage ;  
 elle est cachée sous une ironie dédaigneuse ou sous  
 des périphrases transparentes. Mais tout le chapitre 1<sup>er</sup>  
 de son premier livre, sous prétexte d'exposer les diffé-  
 rences d'opinions entre les hommes, n'est-il pas une  
 suite de critiques obliquement dirigées contre les pra-  
 tiques de notre religion, contre le célibat, contre l'abs-  
 tinence, contre les ordres religieux, contre la promes-  
 se des récompenses divines, contre l'efficacité des  
 prières ? Ces expressions mêmes de *sophistes* et de  
*charlatans* s'y lisent en toutes lettres <sup>1</sup> ; et à qui fait-il  
 allusion dans son chapitre 2 du livre I, quand il parle  
 « des plus charlatans d'entre les sophistes, de ceux qui  
 « réussissent à tromper les masses par de faux mira-  
 « cles, miracles qui agissent d'abord sur l'esprit des  
 « faibles, sont ensuite grossis par les rapports oraux  
 « et par les récits des écrivains, puis entrent par l'édu-  
 « cation dans nos croyances, et font le plus grand tort  
 « aux États en accréditant des idées absurdes sur les  
 « choses les plus importantes de la société <sup>2 2</sup> » Avec

1. Ὑπὸ γοήτων δὴ τινῶν σοφιστῶν ἀναπεισμένοι, *Traité des Lois*, liv. I, ch. 1, pag. 18.

2. Οἱ γὰρ μὴν γοητικώτατοι αὐτῶν, ἔργων δὲ τινας τερατείας, κ. τ. λ. *ibid.*, ch. 2, pag. 36. Au commencement du même chapitre, page 28, il parlait des sophistes « qui ont voulu élever leurs pré-  
 « tentions au-dessus de l'humanité, » εἰσὶν οἱ αὐτῶν καὶ μείζω ἢ κατ'

nos habitudes de liberté philosophique, nous serions disposés à tolérer tout cela : mais un esprit vraiment religieux ne saurait se prêter à cette connivence, à plus forte raison un prêtre, un évêque ; surtout si vous le constituez juge, et juge d'un ouvrage posthume non publié ; s'il s'agit par conséquent d'exhumer les idées d'un mort, de violer le secret de son portefeuille, dernier asile de sa conscience, et de faire en son nom le mal qui n'existait encore que dans sa pensée.

Tels furent, n'en doutons pas, les motifs déterminants de Gennadius. Mais, encore une fois, la faiblesse du cœur humain mêla-t-elle à ces considérations religieuses quelque ombre de sentiments moins purs ? Rien ne le prouve. Seulement on est tenté de le soupçonner, quand on songe aux derniers rapports de ces deux hommes, et aux circonstances qui avaient préparé de loin leur rupture. En effet, depuis le départ pour le concile <sup>1</sup>, il semblait que la fortune eût pris plaisir à les tenir constamment en regard l'un de l'autre, avec tout ce qui peut éveiller l'instinct de la jalousie : les mêmes titres et une position à peu près égale, malgré une grande

ἀνθρώπους μετιόντες. Voir en outre des allusions trop claires au mystère de la Trinité, liv. I, ch. 1, vers la fin, et au commencement de la troisième prière de l'après-midi, ainsi que dans l'index du livre III, ch. 22. Une grande partie de l'Épinomis ou Conclusion est presque ouvertement dirigée contre le christianisme.

1. Il est curieux de suivre au concile la conduite de ces deux personnages. Pléthon, malgré son absence complète de principes religieux, et peut-être à cause de cela, s'était toujours montré fort opposé aux projets d'union (Syropul, sect. vi, ch. 9.) Gennadius, d'un esprit profondément religieux et convaincu, apportait à Florence des dispositions toutes différentes (voir ci-dessus, p. xxiv, not. 3.) Pendant tout le concile, Pléthon ne cessa de faire une opposition railleuse et méprisante jusque dans le conseil de l'empe-

différence d'âge; un talent égal, quoique divers, et une complète opposition de caractère et de principes. Gennadius pourtant s'est défendu contre ce soupçon avec l'accent de la vérité : « Quelques-uns, dit-il <sup>1</sup>, ne vou-  
 « lant ni tenir compte des faits, ni s'en rapporter à l'o-  
 « pinion de ceux qui me connaissent et au témoignage  
 « de ma vie entière, ont prétendu que, dans mes rap-  
 « ports avec Pléthon, la jalousie m'avait poussé à la  
 « calomnie. Mais, j'en atteste Dieu, dont le nom ne  
 « saurait sans crime être invoqué à l'appui du men-  
 « songe, jamais, pendant tout le cours de ma vie, je n'ai  
 « déguisé ma pensée pour nuire à autrui. Il m'est plu-  
 « tôt arrivé de faire fléchir la vérité en faveur de quel-

reur (Syropul. sect. vii, ch. 9); il représente assez bien l'esprit du petit groupe d'opposants qui s'était formé autour du prince Démétrius (sur la conduite de ce prince, voir Syropul. sect. ix, ch. 11). Gennadius, au contraire, dévoué à l'empereur et attaché au patriarche, poursuit avec persévérance l'union projetée, et, pendant que Pléthon néglige la théologie pour la philosophie, l'Église pour le monde (voir ci-dessus, p. xvii), Gennadius absorbé dans les graves discussions qui s'agitent, occupé à chercher des citations et à rassembler des matériaux qui ne furent pas inutiles à Bessarion lui-même (Syropul., sect. vi, ch. 21), vit renfermé avec ses livres, étranger à la société des gens du monde : c'est son ennemi même qui lui rend involontairement ce témoignage, dans notre Append. p. 295. Ce fut pourtant Pléthon que l'on choisit pour faire partie de la commission des six, qui représentait dans le concile les intérêts et les opinions de l'Église grecque (voir ci-dessus, p. xv); il dut cet honneur sans doute à son grand âge, à sa science reconnue et à sa réputation de profond philosophe. Cette préférence ne ralentit point le zèle de Gennadius. On voit celui-ci, vers la fin du concile, rédiger consciencieusement la formule où il posait les dernières limites de ses concessions (Syropul. sect. viii, cap. 17). Pléthon, qui n'avait jamais fait de concessions, ne fut pas réduit à se rétracter, et eut du moins cet avantage sur son rival.

1. Lettre à Joseph l'Exarque, pag. 414.

« qu'un par obligation, quand cela ne pouvait porter  
 « préjudice à personne, et j'en ai souvent été récom-  
 « pensé par l'ingratitude... Mais quels pouvaient donc  
 « être mes motifs de jalousie contre Pléthon ? Dieu m'a-  
 « vait accordé assez d'avantages pour n'avoir rien à lui  
 « envier. C'eût été le comble de la bassesse d'atta-  
 « quer, sous prétexte de religion, un homme qui n'a-  
 « vait eu aucun tort envers moi, et qui, à tout pren-  
 « dre, ne le cédait en mérite à aucun de ses contem-  
 « porains. »

Et ce qui semble confirmer ces protestations, c'est en effet la modération générale de sa conduite. On le voit, dans un de ses écrits <sup>1</sup>, regretter et même désavouer tout ce qui, dans son plaidoyer pour Aristote, aurait pu blesser la partie adverse. Et ailleurs, tout en s'élevant avec force contre les doctrines du nouveau philosophe, il s'empresse de rendre justice à ses mœurs et à son talent. « Du reste, écrit-il à Marc d'Éphèse <sup>2</sup>,  
 « c'est un homme d'un vrai mérite, qui ne le cède à  
 « personne pour l'étude approfondie du plus noble dia-  
 « lecte de notre langue <sup>3</sup>... Il y joint une infinité d'au-  
 « tres belles connaissances. Et quant à ses mœurs, il  
 « mérite d'être proposé pour exemple aux jeunes gens  
 « qui attachent du prix à la vertu <sup>4</sup>. »

1. Append., pag. 368.

2. *Ibid.*, pag. 289.

3. C'est-à-dire du dialecte attique, dont Pléthon s'était particulière-  
 ment occupé. Voir ci-après, pag. LXXV.

4. Plus tard, dans son discours contre les Automatistes, où il voit les choses d'une plus grande distance, il le traite plus sévèrement à quelques égards; mais cependant il rend encore hommage à sa grande réputation, à son instruction profonde et à l'élégance attique de son style, p. 41 de l'édition de M. W. Gass, ou dans notre Appendice, pièce XX.



Ce n'est point là le langage d'un ennemi. Pourquoi donc serions-nous envers Gennadius plus sévères que sa propre conscience ? Mais quand même on s'obstinerait à lui supposer quelque animosité personnelle, il est certain que cette partialité, réelle ou non, dut avoir peu d'influence sur sa décision ; car nous avons vu que, comme magistrat ecclésiastique, sa ligne de conduite était impérieusement tracée.

Pour nous, plus libres dans nos jugements, essayons d'examiner l'ouvrage, abstraction faite de toute préoccupation religieuse, par son côté purement philosophique. Le plan en était aussi large que le titre : *Traité des Lois* ou *Code de Lois*, par Pléthon, Πλήθωνος νόμων συγγραφή<sup>1</sup>. C'était un code complet de réforme sociale, politique, morale et religieuse. Nous pouvons juger de son contenu, soit par ce qui nous en reste et notamment par l'*Épinomis* qui le termine, soit par l'analyse qu'en fait Gennadius dans sa lettre à Joseph l'Évêque, soit par l'espèce d'abrégé qu'en a donné Pléthon lui-même sous ce titre : *Résumé des dogmes de Zoroastre et de Pythagore*<sup>2</sup>. Quoique les idées, ainsi que l'a re-

1. C'est le titre que lui reconnaissent les manuscrits, Πλήθωνος νόμων συγγραφή βιβλίον α', βιβλίον β', κ. τ. λ., et il est confirmé par Gennadius, dans sa Lettre à Joseph l'Évêque, de notre éd. pag. 418. Ce même Gennadius, dans un passage de notre Append., pièce XX, semble pourtant reconnaître un autre titre, Νομοθεσία, et Gaza, en effet, emploie quelque part cette désignation, ἐν τοῖς περὶ Νομοθεσίας βιβλίοις, de notre texte pag. 60. Mais l'usage a adopté le premier titre sous la forme abrégée, περὶ Νόμων, en latin *de Legibus*.

2. Ce petit écrit paraît avoir été publié par Pléthon pour sonder l'opinion publique et répandre un avant-goût de ses doctrines. Présenté simplement comme un résumé des anciennes philosophies, il échappait à la censure. Peut-être aussi était-ce le manuel des initiés. Nous ne savons s'il était venu à la connaissance

marqué Gennadius <sup>1</sup>, en fussent présentées sans apparence d'ordre ni de méthode <sup>2</sup>, elles étaient pourtant liées dans la pensée de l'auteur, et formaient un ensemble complet. La morale s'y appuyait sur la philosophie, dont la religion n'était que la forme; la politique maintenait par les lois l'établissement fondé sur la théorie.

Quant à cette philosophie sur laquelle reposait tout le système, la partie métaphysique, qui elle-même en faisait la base, s'offrait sous les dehors d'une cosmogonie antique, classant les différentes natures d'êtres d'après leur ordre de génération, en sorte que la place de l'un étant donnée, on pût en déduire sa nature, ses attributions, ses qualités, ses rapports, ses actions ou ses effets.

La grande idée qui dominait tout était celle d'un Dieu suprême communiquant son essence, d'une manière plus ou moins médiate et par des degrés toujours descendants, d'abord aux Dieux inférieurs, partagés eux-mêmes en plusieurs catégories, puis aux autres substances immatérielles, puis aux choses corporelles. Cette échelle d'êtres rappelle les *Éons* du gnosticisme, les *Séphirot* de la cabale, et l'on retrouve ici cette manie commune à toutes les philosophies restées dans

de Gennadius. Nous le donnons à la suite du *Traité des Lois*, comme supplément nécessaire aux lacunes de ce dernier ouvrage.

1. Lettre à Joseph l'Exarque, pag. 416.

2. Pour s'en convaincre on n'a qu'à parcourir la table des matières conservée en tête de l'ouvrage. On sera étonné du décousu qui y règne. Gennadius, *loc. cit.*, a raison d'insister sur ce défaut capital, et d'en tirer une induction contre la justesse d'esprit de Pléthon; car, ainsi qu'il le fait observer, l'ordre est la marque d'un esprit sain : Σοφοῦ γὰρ τὸ τάττειν ἐστί.

l'enfance, de vouloir combler la lacune entre Dieu et l'être fini par un certain nombre d'êtres intermédiaires, qui tous sont des émanations divergentes et de plus en plus affaiblies du Dieu central : sorte de panthéisme rayonnant, bien différent de celui qui, depuis Pythagore, s'est perpétué sous diverses formes jusqu'à nos jours, et qui, répandant la vie dans la masse, sans mettre le centre nulle part, revient logiquement à l'athéisme.

Le nombre des Dieux intermédiaires, selon Pléthon, est considérable; car chacun des principes constituants et des modes généraux de l'univers est placé par lui sous la garde de quelqu'un d'eux. Les noms païens qu'il leur donne sont, de son propre aveu, à peu près arbitraires <sup>1</sup>. Qu'importent, en effet, les noms? On sait bien que les langues humaines n'ont point de termes propres pour exprimer les choses divines. Mais ces noms, dans la pensée de Pléthon, ne sont pas purement allégoriques. Il fait bien de ses Dieux des *idées* <sup>2</sup>, selon le langage de Platon : mais ces idées ne sont pas seulement des abstractions conçues en Dieu, images préexistantes des réalités concrètes; ce ne sont pas non plus seulement des lois, des forces, des rapports, susceptibles

1. Traité des Lois, liv. III, ch. 32.

2. Εἶδη, proprement *formes*, *apparences*, et par extension, *espèces*; dans Platon, *espèces essentielles*, ou comme on traduit ordinairement, *idées*, c'est-à-dire types primitifs des choses, existant en dehors des choses elles-mêmes et en dehors de l'entendement dans un monde supérieur. Εἶδος, chez Pléthon, est aussi la *forme* qui, soit en elle-même à l'état abstrait, soit unie avec la matière à l'état concret, constitue l'*espèce*. De là vient qu'il applique ce nom à toutes les espèces d'êtres, même purement matériels, pour peu qu'ils soient envisagés d'une manière générale. Aussi est-ce dans le langage de cet auteur un mot des plus difficiles à traduire.